

FAULQUEMONT :

La fermeture du chemin piétonnier

à l'arrière du collège Paul-Verlaine,
qui relie le parking de l'ancien LIDL, avenue VIAUD,
au Longchamp via la rue Maurice Barrès.



**Ce passage existe
depuis 1968**

Souvenez-vous, il y a quelques temps j'avais publié

ceci

J'ai toujours raison !

Même quand j'ai tort !

Voilà une nouvelle idée du maire de Faulquemont qui est,
de l'avis de nombreux habitants du Longchamp,

une très mauvaise idée.

ville de FAULQUEMONT

Mesdames Messieurs les riverains
Rue Robert Schuman
57380 FAULQUEMONT

Date : 16 février 2021

Nos Réf. : ZB/POL/dr

Objet : Incivilités

Mesdames, Messieurs,

Plusieurs résidents de la rue Robert Schuman à Faulquemont, viennent de m'interpeller pour se plaindre des nombreuses incivilités commises dans le passage menant vers le parking du Collège Paul Verlaine.

Selon les propos relatés, l'attitude adoptée par certains individus nuirait considérablement à la qualité de vie et à la tranquillité des habitants du secteur.

Le service de police municipale et ceux de la gendarmerie ont déjà été alertés sur ces faits.

C'est pourquoi, la municipalité se propose d'engager une réflexion pour une éventuelle fermeture de ce passage piéton moins fréquenté depuis la fermeture des locaux commerciaux.

Au préalable, vous voudrez bien nous faire connaître par retour de courrier ou courriel à l'adresse faulquemont@ville-faulquemont.fr votre avis et ressenti sur cette problématique.

Veuillez agréer, Mesdames Messieurs les riverains, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Au prétexte que « *des individus nuiraient à la qualité de vie*

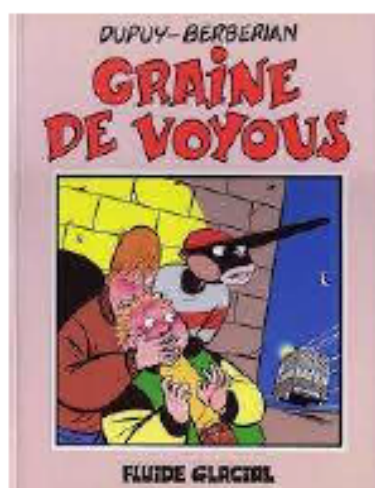
et à la tranquillité des habitants du secteur », le maire de

Faulquemont n'a trouvé que cette solution...

**On a tous un ami
un peu
STUPIDE**



**Mais on l'adore quand
même !!!**



Dans ce cas pourquoi ne pas fermer :

- ✓ La Clairière,
- ✓ Le parking du collège Paul-Verlaine,
- ✓ Le parking Erckmann-Chatrian,
- ✓ Le parking du Cimetière ... ,

autant de lieux comme ce passage du Longchamp tous très fréquentés par

« *des individus qui nuisent à la qualité de vie et à la tranquillité des habitants du secteur* »

DEPUIS des ANNEES ?

Dans ce cas pourquoi ne pas fermer :

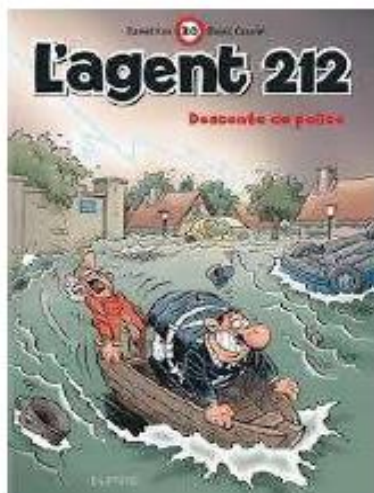
- la rue de Metz, alors qu'elle fait l'objet de course automobiles par « *des individus qui nuisent à la qualité de vie et à la tranquillité des habitants du secteur* » **DEPUIS PLUSIEURS MOIS ?**

En clair le maire et ses conseillers ne remédient pas au problème des nuisances, simplement ils les repoussent ailleurs.

La sagesse dit que plutôt maudire l'obscurité il vaut mieux allumer une lampe, de tout évidence notre maire n'a pas l'ampoule pour libérer la lumière, autrement dit n'a pas la solution. **POURTANT ...**

**- A ton avis, quel est le pire
fléau de notre époque,
l'ignorance ou l'indifférence ?**

- Je sais pas et je m'en fous.



Il y a certainement d'autres solutions :

- Le maire a-t-il oublié qu'il a des pouvoirs de police ?
- Le maire a-t-il oublié qu'il a nommé un conseiller municipal délégué (**payé**) à la Réglementation et à la Police Municipale, monsieur Jean-Luc DUPONT, résidant lui aussi au Longchamp ?
- Le maire peut déléguer s'il n'ose pas ;
- Le maire peut déléguer s'il a peur ;
-

Non la fermeture de ce chemin n'est vraiment pas une bonne solution, d'autant plus que cette demande n'est adressée qu'aux habitants de la rue Robert Schuman alors que de nombreux faulquinois, du Longchamp et d'ailleurs, les collégiens utilisent cette rue. Ont-ils pensé à la pose de caméras ? **Pas d'argent ?** Je ne vais pas rappeler à chaque fois qu'ils consacrent un budget pour payer les élus tous les mois (10 000€/mois).



Un conseiller municipal délégué habite cette rue (Robert Schuman), nous ne l'avons jamais entendu se plaindre lors d'un conseil municipal ou au cours d'une réunion de commission, pourtant il est membre de trois commissions (*solidarités et santé, Sport et Vie Associative, Animations et Jeunesse*).

Elu depuis 32 ans, c'est **curieusement** aujourd'hui que le maire s'inquiète de la fréquentation de ce passage par « **des individus qui nuisent à la qualité de vie et à la tranquillité des habitants du secteur** ».

Au fait, saviez-vous que depuis peu la fille du maire habite ce quartier ?

C'est drôle n'est-ce pas ?

Non ?

Ah bon !

**Mon père est maire
Ma tante est soeur
Mon cousin est frère
Mon frère est masseur**

Famille de fou !



Ces mots d'une élue moseliane : « On oublie les principes essentiels qui doivent guider un élu : se mettre au service de ses concitoyens et servir les intérêts de la République et non pas ses intérêts personnels ».

Mais voilà,

le maire et son équipe dont nous ne faisons pas partie, (*HEUREUSEMENT, nous n'avons pas les mêmes valeurs*) persistent malgré le mécontentement de riverains, de non- riverains et autres utilisateurs.

**Voici, qu'ils en remettent une nouvelle couche
avec ce second courrier adressé**

seulement aux habitants de la rue Robert SCHUMAN

Mesdames Messieurs les riverains
Rue Robert Schuman
57380 FAULQUEMONT

Date : 12 octobre 2021

Nos Ref : 28/POL/01

Objet : vente chemin communal

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la Municipalité a engagé une réflexion sur l'éventuelle fermeture du chemin communal situé entre le parking Avenue Viaud et la rue Schuman.

Par courrier du 16 février dernier, nous sollicitons votre avis sur cette question.
Les consultations ont permis de constater que moins de 20% des riverains étaient contre la fermeture.

Par conséquent et après étude, je vous informe que la Municipalité a décidé d'entamer les procédures légales en prévision d'une vente de ce chemin communal.

Veuillez agréer, Mesdames Messieurs les riverains, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Bruno BLANCHIN



On s'interroge.
Vous vous interrogez.
Vous nous avez interpellé,

alors je me suis intéressé particulièrement à ce dossier.

Je suis étonné que des élus, et plus particulièrement ceux habitant le LONGCHAMP et le secteur environnant,

Habitent le Longchamp :

La conseillère Cassandra RIBU,

La conseillère Valérie STAUB

Le conseiller délégué DUPONT Jean-Luc,

Le conseiller délégué PEZZA Félix

Le conseiller délégué RIOTTE Dominique

Habitent à proximité :

La conseillère déléguée Eliane LECLERE

Le conseiller Hervé BOULLEE

Ne se sentent pas concernés par la fermeture de ce chemin lieu de passage, existant depuis 1968 et reliant le lotissement du LONGCHAMP à la ville.

Quoique pour certains je ne suis guère surpris, percevant tous les mois une indemnité (Couleur rouge).

Craindraient-ils de perdre ce pactole qui les a fait s'engager derrière le maire lors des dernières élections ?



Les usagers pourront-ils compter sur le soutien des 3 autres (en vert).

A ces usagers, je dis « ne rêvez pas » vu l'accueil qu'ont reçu les personnes qui se sont présentées au domicile de ces élus afin de les sensibiliser sur l'importance de ce chemin pour les habitants du Longchamp.

Est-ce de la lâcheté ou tout simplement un intérêt à ne pas déplaire au maire, raison pour laquelle ils se sont engagés à ses côtés.

« Savoir où est le bien et s'en détourner, il n'y a pire lâcheté » a dit Confucius

Quid de l'intérêt public ? **Intérêt quoi ?** Ces gens-là n'ont aucune morale.

**Pour eux, ils n'ont pas été élus pour vous défendre
mais pour défendre leurs propres intérêts.**

--0--

Ce chemin, ces élus veulent le fermer au prétexte que, citons-les : « *certaines individus nuiraient considérablement à la qualité de vie et à la tranquillité des habitants du secteur* ».

Dans ce cas, **pourquoi ne pas installer une vidéoprotection** comme l'a fait la commune de Sarreguemines. Vu la longueur du chemin d'une petite trentaine de mètres, une seule caméra suffirait.

Moselle

Sarreguemines : la vidéoprotection, l'autre "arme" de la police municipale

Nicolas THIERCY



Même si les résultats sont difficilement quantifiables sur le terrain, la vidéoprotection peut être assimilée à une arme de dissuasion massive, C'est en tout cas le sentiment qui règne à Sarreguemines.

Sébastien Jung, adjoint en charge du développement du centre-ville, est persuadé du bienfait de ce type d'installations, celles-ci permettant à la fois « [un plus grand sentiment de sécurité](#) » pour la population, mais aussi « un nombre en forte baisse des dégradations sur les bâtiments publics et le mobilier urbain ».

• Entre centre-ville et aux carrefours

La cité faïencière compte 67 caméras implantées principalement en centre-ville et au niveau des carrefours importants de la ville, « Il ne se passe pas une semaine sans que la police nationale ne fasse appel à notre vidéoprotection. [Pour nos policiers municipaux](#), cet équipement est aujourd'hui indispensable dans l'exercice de leurs fonctions », décrit l'élue, preuves à l'appui.

« Ces derniers jours, nos caméras ont permis d'élucider une affaire de dépôt sauvage à proximité du centre-ville, de retrouver des auteurs de dégradations et de mettre la main sur l'auteur d'un vol de sacoche dans la voiture d'un livreur, entre autres », cite l'adjoint.

• Demain, la vidéo-verbalisation

S'il n'est pas prévu d'installer dans l'immédiat de nouvelles caméras dans la ville, une optimisation de l'existant est prévue afin de rendre homogène le parc (certaines caméras sont branchées en wifi, d'autres non, quelques-unes peuvent lire les plaques d'immatriculation la nuit...). Aussi, « la vidéo-verbalisation est à l'étude. Par exemple, [pour améliorer le stationnement à proximité des écoles](#). Nos policiers sont parfois pris à partie dans le cadre de l'exercice de leur travail. Ce serait une manière d'y remédier et d'améliorer le stationnement dans la ville ».

--0--

Comme je l'indiquais dans ma première publication, le maire avait décidé d'entamer « Une réflexion » sur ce chemin alors que peu de temps après sa fille soit venue habiter la rue SCHUMAN. Hasard ?

Sa fille n'y habitant plus et s'étant engagé, comme à son habitude, sur des promesses faites à l'emporte-pièce, voilà que le maire persiste **jusqu'à vouloir vendre la surface** que représente ce chemin.

Oui, car il ne s'agit pas tant de le fermer que de le vendre. IL L'A PROMIS.

Il a d'ailleurs des acheteurs.

Mais que peuvent bien faire les acheteurs d'un chemin de moins de 30 mètres de long et de moins de 2 mètres de large ?

--0--

On peut regretter que l'Association du Bien Vivre au Longchamp (ABVL) ait fermé ses portes trop tôt, elle aurait pu défendre la fermeture de ce chemin, cher à ses adhérents.

Pour ma part, je suis sensible à la préservation de la qualité de vie et de la tranquillité des habitants du secteur comme de tous ceux des quartiers de Faulquemont,

Je le suis d'autant plus qu'en qualité
De citoyen lambda,
De conseiller municipal,
De membre d'associations Anticorruption...

Je tiens à faire respecter la loi pour que des « *individus*, **quels qu'ils soient**, ne viennent pas ou plus nuire ». **A suivre, je peux vous l'assurer.**

Patrick BONNET (patrickbonnet2010@hotmail.fr) 06 77 51 85 64)

**N'hésitez pas à partager cette information autour de vous,
les habitants de la rue SCHUMAN ne sont pas les seuls
utilisateurs de ce passage.**